



GIF Procès verbal de la 4^{ème} Assemblée générale

Tenue le 29 mars 2014 à la Salle de paroisse St Joseph, à Malley

Régulièrement convoquée par distribution de flyers dans les boîtes aux lettres, affichage de rappel dans les entrées des immeubles du quartier et individuellement par mail à tous les possesseurs d'une adresse internet la séance est ouverte à 10 heures 10

L'ordre du jour proposé est le suivant :

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Liste de présence
3. Procès verbal de l'Assemblée générale du 23 mars 2013
4. Rapport d'activité
5. Rapport financier – rapport des vérificateurs de comptes
6. Décharge au Comité
7. Election du Comité et des vérificateurs de comptes
8. Programme 2014 – point de situation
9. Budget 2014
10. Propositions individuelles et divers

1. Ouverture de l'Assemblée

Jean Marc Reymond salue la nombreuse assistance présente et déclare ouverte cette troisième Assemblée générale du GIF, Groupe d'Intérêts de Florissant. C'est déjà il y a plus de quatre ans que se tenait l'Assemblée constitutive de notre groupement, le 5 décembre 2009.

2. Liste de présence

La liste de présence, signée par chacune des personnes présentes, fait apparaître la participation de 82 personnes.

3. Procès verbal de l'Assemblée générale du 23 mars 2013

Willy Grandjean lit le procès verbal de l'Assemblée générale du 23 mars 2013. Il n'y a pas de questions. Le procès verbal est adopté à main levée.

4. Rapport d'activité

Willy Grandjean lit le rapport d'activité du Comité durant cette quatrième année

Une large discussion est engagée, ce qui incite le président à demander à l'assistance de réserver ses questions pour le point 8.

5. Rapport financier - rapport des vérificatrices de comptes

Jean Marc Reymond passe la parole au trésorier, Georges Oberson qui rappelle une fois encore les particularités de notre Association :

Elle fonctionne sans cotisation, basée sur le dévouement de chacun. La débrouillardise remplace les moyens financiers. Internet, avec aussi notre blog, permet de contacter sans frais tous ceux qui sont raccordés (merci Daniel Desponds). Pour les membres qui n'ont pas internet, et ce sont quand même les plus nombreux, nous avons adopté le système simple des affiches placardées dans les entrées des immeubles.

Solde initial au 17 mars 2012 (dernière assemblée générale)	Fr. 1'061.10
Dons reçus lors de l'assemblée générale (crouzille comptée par 4 membres du Comité)	+ Fr. <u>390.50</u>
Versé au CCP	Fr. 1'451.60
Dons reçus en cours d'année	+ Fr. 15.--
Frais du CCP	- Fr. 60.00
Intérêts	+ Fr. <u>0.70</u>
Solde à ce jour	Fr. 1'407.30

Les vérificateurs ont pu constater l'exactitude des mouvements ainsi que l'existence du solde, en foi de quoi elles recommandent à l'Assemblée d'adopter les comptes et de donner décharge au trésorier.

Le Président ouvre la discussion, qui n'est pas utilisée. Les comptes et le rapport de vérification sont adoptés à l'unanimité par mains levées.

6. Décharge au Comité

A la demande de Jean Marc Reymond, la décharge au Comité est votée à l'unanimité par l'Assemblée.

7. Election du Comité et des vérificateurs des comptes

A ce jour le Comité est ainsi constitué :

Jean Marc Reymond,	Broye 8	coprésident
Willy Grandjean,	Roche 2	coprésident
Georges Oberson,	Roche 16	trésorier
Daniel Desponds,	Chemin des Clos 29	responsable de la communication informatique
Conchita Neet - Sarqueda,	Chemin du Martinet 13	membre
Nathalie Velloni,	Roche 22	membre

Tous les membres acceptant le renouvellement de leur mandat pour l'année qui vient, le Comité proposé resterait ainsi constitué :

Aucune autre proposition n'étant faite et le bulletin secret n'étant pas demandé, le Comité est élu par applaudissement.

En ce qui concerne la vérification des comptes, Madame Chenevard et M. Demont ont fonctionné en 2012 et cette année également. Eu égard à la « légèreté » de la tâche (aucun mouvement, si ce n'est des entrées et les frais de CCP) le président propose de renouveler leur mandat pour 2014. Aucune autre proposition n'étant faite, Mme Chenevard et M. Demont sont réélus contrôleurs des comptes pour 2014.

Pour la fonction de contrôleur suppléant, M. Gabriel Jaccottet accepte la proposition et il est désigné par acclamations

8. Programme 2013 – Point de situation

Avant d'ouvrir le débat Jean Marc propose quelques pistes de réflexion :

Nous nous attendons à ce que la municipalité dépose le projet de mise à l'enquête dans le courant de l'automne. Par conséquent il y aura certainement plusieurs actions à mener. Entre autre les oppositions formelles, soit groupées, soit individuelles, qui devront être faite en grand nombre. Pour ce faire nous allons certainement devoir nous appuyer sur les avis d'un avocat afin de toucher juste. Par la suite selon la décision du

Conseil Communal avoir recours au référendum. Cependant il est bien possible que ce soit la municipalité qui le demande ou même le Conseil Communal, ce qui serait un plus pour nous, nous n'aurions dans ce cas pas besoin de faire la récolte des signatures. Cependant pour étoffer notre vision du future il faut prendre un peu de hauteur et s'appliquer à réfléchir sur le « pourquoi » vouloir densifier à tout va.

Je vais vous donner trois exemples parmi d'autres.

Premier exemple, qui est clair, la population augmente mais pas de manière endogène elle est importée.

Nos autorités fédérales et cantonales participent à une fuite en avant en faisant venir nombre d'entreprises à coup d'exonération fiscale, sous le prétexte que la croissance et le seul moyen de garder notre bien être. La croissance est devenue un dogme auquel il ne faut pas toucher.

C'est une vue à court terme et elle est suicidaire pour les générations futures. Comme dit la sagesse populaire les arbres ne poussent pas jusqu'au ciel, la croissance non plus.

Deuxième exemple, qui ne date pas d'aujourd'hui, c'est le taux de divorce qui a entraîné une augmentation des besoins, une chambre chez maman et une chambre chez papa.

Troisième exemple, la confédération dit « si vous voulez des crédits pour un tram il faut le remplir ». Bien que Renens aie déjà une densification suffisante pour un tram. On rajoute une justification qui justifie le tram, qui une fois encore justifie la densification.... etc. C'est en fait le serpent qui se mord la queue . . .

Une citation de M. Jérôme Chenal, chercheur en urbanisme à l'EPFL, plus précisément à l'ENAC (Environnement architectural construit) qui dit « Ne croyons pas qu'en prônant la densification nous allons résoudre les problèmes par magie » il s'agit entre autres d'une piste pour rentabiliser les transports publics et les infrastructures urbaines, car utilisées par un très grand nombre d'utilisateurs. Rappelons qu'une ville hyper dense et vorace en énergie.

Ceci mis à part, cerise sur le gâteau, une des dernières statistiques du canton (parution en 2014) montre un fléchissement de l'augmentation de la population. Alors pourquoi vouloir densifier Florissant ? Si ce n'est pour faire le jeu des promoteurs.

Complétant ce dernier point, Conchita, reprenant les chiffres officiels du SDOL, par une analyse magistrale fait la démonstration que les projets de construction de la Ville de Renens sont actuellement nettement surestimés, avec 3'870 logements à créer : **sa quote part serait d'environ 2450 logements à créer par rapport aux besoins de l'Ouest lausannois**. Une différence de 1'420 logements projetés en trop, c'est 58% de surcapacité programmée, au grand dam des habitants actuels de Renens en général, de Florissant en particulier !

C'est ensuite Daniel Desponds qui lance un appel pour que tous les membres qui disposent d'une adresse e-mail veuille bien la lui communiquer, de manière à pouvoir recevoir plus rapidement toutes les communications.

Georges Oberson, de son côté, rappelle que si le quartier de Florissant a 50 ans, c'est surtout les infrastructures extérieures qui ont cet âge, soit les canalisations, les routes etc. Tous les bâtiments existants, mis à part les deux barres Nussbaumer ont tous été rénovés ces six dernières années et plusieurs millions ont été investis par les propriétaires pour ces travaux.

De nombreuses questions sont ensuite posées, auxquelles les divers membres du Comité répondent de façon détaillée.

Parmi les nombreuses suggestions de l'assemblée l'une a particulièrement retenu l'attention et devra être étudiée par le Comité : Organiser un grand pique nique de quartier un samedi, avec force informations pour réunir un maximum de personnes, information à la presse, ballons « touche pas à mon quartier » pour les enfants etc. etc.

In fine, le Président précise encore que le Comité reste attentif et que les membres seront tenus au courant du suivi, soit par internet, soit par affichage ou encore par convocation à une éventuelle assemblée générale.

9. Budget 2013

Pour 2014, à nouveau malgré toutes les menaces, pas de budget ! Comme nous l'avons précisé d'emblée nous ne souhaitons pas demander une cotisation aux membres. Simplement si quelqu'un veut faire un don la « cruzille » est là toute prête, mise en place par notre trésorier, Georges Oberson.

Si, comme nous l'avons évoqué, le recours à un avocat s'avère nécessaire, dans un contexte d'opposition pouvant aller jusqu'au référendum, alors là nous nous permettrons de faire un appel de fonds. Mais pour l'instant ce n'est encore pas nécessaire.

Ce point n'appelant ainsi pas de vote il est passé au point suivant

10. Propositions individuelles et divers

Au nom des personnes présentes un membre remercie chaleureusement le Comité de tous ses efforts, il est vivement applaudi.

Il n'y a pas d'autres divers. L'heure de l'apéritif et de l'amitié ayant sonné, Jean Marc Reymond lève la séance à 11 h. 45 en remerciant d'abord chaleureusement notre trésorier, Georges Oberson, grâce à qui nous avons pu trouver cette magnifique salle au pied levé, alors que la Grange était indisponible. Il le charge de transmettre nos remerciements à la paroisse St Joseph qui l'a mise gracieusement à notre disposition,

avec tout son équipement. Il termine ensuite en remerciant tous les participants qui, par leurs questions et leur présence nous encouragent dans ce combat pour FLORISSANT, notre quartier qui le mérite bien.

Jean Marc Reymond
Coprésident

Willy Grandjean
Coprésident

NB Contrôlée par 2 membres du Comité à l'issue de la séance, la « crouzille » contenait fr. 753.-. Fr. 21.60 ont été prélevé pour des achats divers pour l'apéritif. Au total, c'est un montant de fr. 731.40 qui sera versé sur le CCP, portant le solde à disposition à fr. 2'138.70

Annexes à l'original signé du procès verbal :

- Convocation et ordre du jour
- Listes de présence signées par 82 personnes
- Rapport d'activité 2013
- Rapport du Caissier